

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Octobre 2020**

Date de convocation : 23 Octobre 2020

Lieu et heure de la réunion : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la Mairie de MARSON à 19h00

Présents : Noel VOISIN DIT LACROIX, Danièle MICHEL, Annie WILK, Gérard HERMANT, Karine MUSART, Jean-Philippe LEVEQUE, Frédéric BOITEUX, Anne-Françoise VALLERY, Reine LE LUEL

Absents excusés : Jérôme Mallet, Katia DAUTELLE qui a donné pouvoir à Karine MUSART

Désignation du secrétaire de séance : Karine MUSART

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir, valide le compte rendu

2 - Projet éolien d'Omey

Extension du parc actuel des Mothées : 3 éoliennes pour une puissance totale d'environ 12 mégawatts

Ouverture de l'enquête publique du 20 octobre au 18 novembre 2020

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité des présents et pouvoir.

3 -validation du devis d'entretien des voiries communales

Plusieurs de nos voies présentent des trous en formation ou se dégradent sur les rives.

La Société ALTERA TP a été sollicitée pour nous présenter un devis sur les travaux les plus urgents.

En parallèle de ces travaux d'entretien, il a été inclus la réfection du trottoir rue de Pogny, au droit de la propriété de Madame BONNEVIE, suite à l'arrachage des arbustes qui gênaient le passage

Coûts des travaux : 8 436 € TTC

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité des présents et pouvoir.

4 – Validation du devis de réfection d'une partie de la toiture de la maison au 16 rue de la mairie (réparation des fuites)

Travaux à effectuer :

Réparation de la fuite du faîtage et renfort de la panne faîtière

Arasement des cheminées et remise en état de l'emplacement

Démoussage de la surface totale

Devis Entreprise DUBOIS : 9 115,32 € TTC, option arasement des 4 cheminées incluse
Devis Entreprise GRIGET : 7 500,53 € TTC, option arasement des 4 cheminées incluse

Compte tenu de la différence de prix, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir, retient la proposition de la Société DRIGET

5 – Choix des travaux à réaliser par le SIEM pour l'année 2021

Eclairage public

*Le passage en LED de la Rue de St Jean est en cours ainsi que l'installation d'un lampadaire Impasse St Jean. Prévision de fin des travaux décembre 2020

*Rue des Vignes : le passage de la fibre impose la mise en place de 2 poteaux bois dans cette rue. Depuis plusieurs années, la Société ORANGE relance la Commune pour que cette dernière supprime les câbles de l'éclairage public de ses poteaux

L'enfouissement des réseaux de cette rue pourrait se faire sans trop de frais et réglerait ce contentieux

Le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire ce projet aux travaux du SIEM pour 2021

*Autre travail à inscrire pour 2021 :

Poursuite du passage en LED du reste de l'éclairage public

Le tout fera l'objet d'études et d'un chiffrage qui devra être validé par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité des présents et pouvoir.

6 - Modifications budgétaires

Le montant du fond de péréquation que la commune doit verser est de 6 568 €. Le montant inscrit au budget est de 6 015 €

Le Maire propose au Conseil Municipal d'abonder le chapitre 14 article 739223 et de prélever le chapitre 11 article 615221 de la différence

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des présents et pouvoir.

7 – Passeports, CNI : à la suite de la visite du référent fraude, préconisations à mettre en œuvre :

*La Préfecture préconise de former le personnel à la détection des fraudes

*Sécurisation des locaux : à améliorer par pose soit d'une alarme, soit d'un barreaudage, ou la mise en place d'une télésurveillance, etc.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'étudier ces suggestions et de lui proposer des solutions.

8 - Délibération sur la somme affectée à la formation des élus ayant une délégation de fonction (de 2 à 20% du montant des indemnités de fonction annuelles)

Ce montant, de par la loi, doit être compris entre 2 et 20% des indemnités de fonction versées aux élus.

1 000 € sont affectés généralement au budget annuel. Si l'on reste sur la même somme, cela correspond à environ 5%. Le Maire propose donc de maintenir cette somme.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition, à l'unanimité des présents et pouvoir.

9 - Questions et informations diverses

Information sur le Budget 2020 :

La Commune a perçu la dernière subvention qu'elle attendait, c'est-à-dire 5 295 €, versée par le Conseil Départemental pour la réfection de l'espace devant l'église

A ce jour, toutes les subventions demandées et obtenues par la Commune pour les différents travaux réalisés au cours de la dernière mandature ont été versées.

Ecole :

Des panneaux rappelant qu'il est obligatoire de porter un masque Rue du Montier seront mis en place à chaque extrémité de la rue et un autre sera posé Chemin des écoliers

Célébration armistice du 11 Novembre :

Compte tenu de la pandémie, un dépôt de gerbe sera effectué au Monument aux Morts en présence des seuls membres du Conseil Municipal

Repas des anciens de février :

Compte tenu de la situation, il est reporté sine-die

Saint Nicolas :

Idem, pas de spectacle ni goûter pour l'instant

Colis aux anciens :

Le principe est maintenu et ils seront distribués, comme chaque année, le 24 Décembre vers 11h00.

Prochain conseil le Mardi 24 Novembre 2020 à 20h30 dans la salle du rez-de chaussée de la Mairie